



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Calvi

Autres communes :

R500

Appellation : Oratoire Saint-Antoine

Monument(s)

Appellation : Oratoire Saint-Antoine

Protection : classement

Arrêté : classement le 15/07/1976

Étendue de la protection : totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.